

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-3879-2014
PHASE 1

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

CAUSE TARIFAIRE 2014-2015
DE GAZ MÉTRO

GAZ MÉTRO

Demanderesse

-et-

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)

-et-

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
(AQLPA)

Intervenantes

**LA STRATÉGIE D'INTÉGRATION PAR GAZ MÉTRO DU SYSTÈME DE PLAFONNEMENT ET
D'ÉCHANGE DE DROITS D'ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE (SPEDE)**

RAPPORT

Jacques Fontaine, Consultant
Avec la collaboration de Brigitte Blais, Analyste

Préparé pour:
Stratégies Énergétiques (S.É.)
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)

Le 7 juillet 2014

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATION NO. 1-1 :

Nous recommandons à la Régie de l'énergie d'inviter Gaz Métro à ne pas tenir compte dans sa planification du scénario haussier tel que présenté par Ecoressources vu son irréalisme. Le scénario haussier devrait plutôt être revu à la baisse, par exemple de façon symétrique au scénario baissier.

RECOMMANDATION NO. 1-2 :

Nous recommandons à la Régie de l'énergie d'accueillir la proposition de Gaz Métro d'allocation des 3 types de coûts liés au SPEDE.

RECOMMANDATION NO. 1-3 :

Nous recommandons à la Régie de l'énergie de confirmer que le gaz naturel utilisé comme matière première doit être exclu du SPEDE et de l'allocation des coûts de catégorie 3 de Gaz Métro à ses clients.

RECOMMANDATION NO. 1-4 :

Nous recommandons à la Régie de l'énergie d'accepter les cinq suivis proposés par Gaz Métro et, en outre, d'ajouter des suivis sur :

6. Le coût total des achats de droits d'émissions à la fois pour l'année financière et pour la période 2015-2017 par rapport à la prévision acceptée par la Régie.

7. Coût total des achats de crédits compensatoires à la fois pour l'année financière et pour la période 2015-2017 par rapport à la prévision acceptée par la Régie.

TABLE DES MATIÈRES

1 - LE MANDAT	1
2 - CRITIQUE DES SCÉNARIOS DE PRÉVISION DES ÉMISSIONS DE GES	2
3 - L'ALLOCATION DES COÛTS DU SPEDE PAR TYPES DE COÛTS ET LA VÉRIFICATION DE SON IMPACT TARIFAIRE	7
3.1 LES TROIS TYPES DE COÛTS	7
3.2 ÉVALUATION ET VALIDATION DE L'IMPACT SUR LA POSITION CONCURRENTIELLE DE L'ALLOCATION PROPOSÉE PAR GAZ MÉTRO DES TROIS CATÉGORIES DE COÛTS	11
4 - LES CLIENTS EXEMPTÉS.....	14
5 - LES SUIVIS ENVISAGÉS.....	15
7 - CONCLUSION	17

1

LE MANDAT

Stratégies Énergétiques (S.É.) et l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* ont requis nos services afin de rédiger un mémoire relatif à la stratégie d'intégration du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (SPEDE) mise de l'avant par Gaz Métro (ci-après "le distributeur") tel que déposée au dossier R-3879-2014 Phase 1 devant la Régie de l'énergie.

Le présent rapport est le fruit de nos travaux et est remis à *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et à l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* afin que celles-ci puissent le déposer comme faisant partie de leur preuve devant la Régie de l'énergie.

2

CRITIQUE DES SCÉNARIOS DE PRÉVISION DES ÉMISSIONS DE GES

Gaz Métro prévoit devoir couvrir des émissions de gaz à effet de serre selon trois scénarios durant les deux périodes de conformité de 2015-2017 et de 2018-2020. A cette fin, elle a élaboré des scénarios de base ainsi que des scénarios baissiers et haussiers.

Tableau 1

Synthèse des émissions à couvrir pour la période de conformité 2015-2017 ¹

Scénario de base		2015	2016	2017	2015 - 2017
Émissions relatives au transport et à la distribution du gaz naturel (QC.1 et QC.29)	Tonnes GES	40 296	40 296	40 296	120 888
Émissions relatives à l'utilisation du gaz naturel distribué au Québec (QC.30)	Tonnes GES	6 654 397	6 946 526	7 137 886	20 738 809
Émissions totales	Tonnes GES	6 694 693	6 986 822	7 178 182	20 859 697
Scénario de fortes émissions		2015	2016	2017	2015 - 2017
Émissions relatives au transport et à la distribution du gaz naturel (QC.1 et QC.29)	Tonnes GES	40 296	40 296	40 296	120 888
Émissions relatives à l'utilisation du gaz naturel distribué au Québec (QC.30)	Tonnes GES	7 158 830	7 577 433	8 091 278	22 827 541
Émissions totales	Tonnes GES	7 199 126	7 617 729	8 131 574	22 948 429
Scénario de faibles émissions		2015	2016	2017	2015 - 2017
Émissions relatives au transport et à la distribution du gaz naturel (QC.1 et QC.29)	Tonnes GES	40 296	40 296	40 296	120 888
Émissions relatives à l'utilisation du gaz naturel distribué au Québec (QC.30)	Tonnes GES	6 149 961	6 315 621	6 184 491	18 650 073
Émissions totales	Tonnes GES	6 190 257	6 355 917	6 224 787	18 770 961

¹ **GAZ MÉTRO**, Dossier R-3879-2014, Phase 1, Pièce B-0035, Gaz Métro 1, Document 1, Tableau 7, page 33.

Tableau 2
Synthèse des émissions à couvrir pour la période de conformité 2018-2020 ²

Scénario de base		2018	2019	2020	2018 - 2020
Émissions relatives au transport et à la distribution du gaz naturel (QC.1 et QC.29)	Tonnes GES	40 296	40 296	40 296	120 888
Émissions relatives à l'utilisation du gaz naturel distribué au Québec (QC.30)	Tonnes GES	7 769 073	7 168 833	7 160 588	22 098 494
Émissions totales	Tonnes GES	7 809 369	7 209 129	7 200 884	22 219 382
Scénario de fortes émissions		2018	2019	2020	2018 - 2020
Émissions relatives au transport et à la distribution du gaz naturel (QC.1 et QC.29)	Tonnes GES	40 296	40 296	40 296	120 888
Émissions relatives à l'utilisation du gaz naturel distribué au Québec (QC.30)	Tonnes GES	9 122 732	8 822 638	8 814 393	26 759 763
Émissions totales	Tonnes GES	9 163 028	8 862 934	8 854 689	26 880 651
Scénario de faibles émissions		2018	2019	2020	2018 - 2020
Émissions relatives au transport et à la distribution du gaz naturel (QC.1 et QC.29)	Tonnes GES	40 296	40 296	40 296	120 888
Émissions relatives à l'utilisation du gaz naturel distribué au Québec (QC.30)	Tonnes GES	6 415 413	5 515 024	5 506 778	17 437 215
Émissions totales	Tonnes GES	6 455 709	5 555 320	5 547 074	17 558 103

² **GAZ MÉTRO**, Dossier R-3879-2014, Phase 1, Pièce B-0035, Gaz Métro 1, Document 1, Tableau 8, page 34.

Nous sommes d'avis que le scénario de GES élevé est suspect car il entraîne des coûts très élevés de droits d'émission comme le montre le tableau suivant. On y voit que le scénario élevé de GES sort carrément des variations de Monte Carlo appliquées au scénario réaliste comme le montre le tableau suivant :

Tableau 3

Prévision des prix des droits d'émission 2013-2020 (Écoressources) (\$US) ³

Année	Scénario réaliste						Scénario haussier	Scénario baissier
	12,50%	45%	Moyenne	55%	87,50%	Écart-type		
2013	10,71	10,71	10,71	10,71	10,71	0,31	10,71	10,71
2014	11,00	11,36	11,41	11,46	11,82	0,36	11,57	11,25
2015	11,77	12,15	12,20	12,25	12,63	0,37	12,55	11,86
2016	12,45	13,01	13,08	13,15	13,71	0,55	13,64	12,54
2017	13,21	13,94	14,03	14,12	14,85	0,71	14,83	13,26
2018	13,23	14,84	15,04	15,24	16,85	1,57	23,00	14,01
2019	14,21	15,91	16,12	16,33	18,03	1,66	24,00	14,81
2020	15,25	17,07	17,29	17,51	19,33	1,77	27,00	15,67

Note 1: les prix sont en US\$

Note 2: les probabilités dénotent la localisation sur la courbe en cloche.

Ainsi «45%» des résultats en simulation de Monte Carlo sont sous ce prix

Ainsi, nous constatons que le prix de la tonne de GES du scénario haussier de 27,00 \$US en 2020 est à 5,5 écart-types du scénario réaliste $((27,00-17,29)/1,77)$ alors que le scénario baissier est à environ 0,9 écart-type en dessous du scénario réaliste $((17,29-15,67)/1,77)$.

³ **GAZ MÉTRO**, Dossier R-3879-2014, Phase 1, Pièce B-0035, Gaz Métro 1, Document 1, Tableau 10, page 51.

Objectivement d'ailleurs, ce scénario haussier proposé par Ecoressources n'est pas réaliste. Ecoressources le définit en effet comme suit :

Tableau XX

Description du scénario haussier de Ecoressources ⁴

Élément	Scénario Haussier
Arrêt des importations en CA d'électricité issue de centrales au charbon	Ajout de 400 GWh d'électricité issue de charbon hors État, à partir de 2014
Hydroélectricité en CA	1500 GWh d'hydroélectricité en moins chaque année
Électricité en CA issue de sources renouvelables	Objectif non atteint, avec 30 %
Croissance annuelle pour ciment, raffinage, pétrole et gaz, et autres sources industrielles	Ajout de 1 % aux hypothèses de croissance annuelle dans tous les sous-secteurs
Croissance annuelle du kilométrage en CA	Ajout de 0,5 % aux hypothèses de croissance annuelle.
Application de la norme de carburants à faible teneur en carbone (LCFS) en CA	Non
Croissance annuelle du gaz naturel en CA	Ajout de 0,5 % aux hypothèses de croissance annuelle.
Croissance annuelle de l'industrie au QC	Émissions stagnantes à partir de 2013
Croissance annuelle du transport au QC	Réduction des émissions de 1 % annuellement, à partir de 2013
Croissance annuelle du gaz naturel au Qc	Émissions stagnantes à partir de 2013
Prévisions de crédits compensatoires, pour CA et QC	54 Mt de crédits émis en 2013-2020
Amélioration des coûts d'abattement par an	Amélioration de 0,5 % chaque année
Hypothèses sur l'indice des prix à la consommation aux É.-U.	Ajout de 1,5 % à l'indice

Nous sommes d'avis que la réunion simultanée d'un grand nombre d'hypothèses pessimistes quant au contrôle des gaz à effet de serre, telle que l'ajout d'importation de charbon en Californie, la diminution, toujours en Californie, de la production hydroélectrique reliées à l'évolution rapide des industries les polluantes confirment l'irréalisme de ce scénario. Ce qui vient conforter l'analyse purement statistique que nous en avons fait plus haut.

Pour l'ensemble de ces motifs, nous recommandons donc à la Régie de l'énergie d'inviter Gaz Métro à ne pas tenir compte dans sa planification du scénario haussier tel que présenté par Ecoressources vu son irréalisme. Le scénario haussier devrait plutôt être revu à la baisse, par exemple de façon symétrique au scénario baissier.

⁴ **GAZ MÉTRO**, Dossier R-3879-2014, Pièce B-0006, Gaz Métro 1, Document 1, Annexe 3, Tableau 2, pages 8 et 9.

RECOMMANDATION NO. 1-1 :

Nous recommandons à la Régie de l'énergie d'inviter Gaz Métro à ne pas tenir compte dans sa planification du scénario haussier tel que présenté par Ecoressources vu son irréalisme. Le scénario haussier devrait plutôt être revu à la baisse, par exemple de façon symétrique au scénario baissier.

3

L'ALLOCATION DES COÛTS DU SPEDE PAR TYPES DE COÛTS ET LA VÉRIFICATION DE SON IMPACT TARIFAIRE

3.1 LES TROIS TYPES DE COÛTS

Gaz Métro définit trois types de coûts amenés par le remplacement du Fonds vert par le SPEDE :

- Les coûts 1 sont les coûts administratifs et de gestion;
- Les coûts 2 associés aux émissions de Gaz Métro;
- Les coûts 3 liés aux émissions des petits clients de Gaz Métro.

Nous analysons ces coûts et leur allocation dans les trois sous-sections qui suivent.

Les coûts administratifs et de gestion

Ces coûts se subdivisent en trois sous-catégories :

8.2.1 Coûts administratifs et de gestion

La gestion du SPEDE représente une nouvelle fonction administrative pour Gaz Métro. Bien que les ressources en place puissent être mises à contribution pour la très grande portion des fonctions (comptabilité, facturation, réglementation, etc.), elle requiert de nouvelles dépenses qui n'auraient pas été requises si la contribution au Fonds vert était demeurée dans sa forme actuelle et n'avait pas été remplacée par le SPEDE. Outre les frais de consultation permettant de mettre devra se doter d'un nouveau poste de conseiller stratège permettant, entre autres, de définir les stratégies fines pour suivre la stratégie générale de couverture, de suivre l'évolution du marché du carbone, de réaliser des transactions d'unités d'émission de gré à gré ou de crédits compensatoires au Québec ou en Californie. Certains coûts relatifs à des conférences et des abonnements devront aussi être défrayés pour permettre à Gaz Métro de demeurer à l'affût des informations pertinentes sur le marché du carbone. Les coûts annuels pour 2014-2015 sont estimés à 260 000 \$.

8.2.2 Frais des lettres de crédit

Pour faire l'acquisition de droits d'émission lors des ventes aux enchères, Gaz Métro devra faire émettre des lettres de crédit à titre de garantie pour couvrir ses engagements. Des frais sont requis pour émettre les lettres de crédit et ils sont aussi fonction du montant à garantir ainsi que de la durée de la validité des lettres de crédit. Sur la base des informations disponibles, Gaz Métro évalue les coûts relatifs aux lettres de crédit à 110 000 \$ pour l'année 2014-2015 en considérant la stratégie de couverture proposée.

8.2.3 Coûts de vérification des déclarations annuelles de Gaz Métro

Selon le RDO, Gaz Métro est tenue de faire vérifier sa déclaration annuelle par un vérificateur accrédité. Les frais de vérification pourront varier d'une année à l'autre, en fonction des travaux et du temps nécessaire pour leur réalisation. Selon les informations préliminaires obtenues par Gaz Métro, les coûts de vérification pourraient représenter environ 50 000 \$ par année.⁵

⁵ **GAZ MÉTRO**, Dossier R-3879-2014, Phase 1, Pièce B-0035, Gaz Métro 1, Document 1, Tableau 15, page 71, lignes 17 à 21 et page 72, lignes 1 à 17.

Le tableau suivant en donne le détail :

Tableau 4
Coûts administratifs et de gestion du SPEDE pour l'année 2014-2015 ⁶

Type de coûts	Contribution tarifaire (2014-2015)
Frais de lettres de crédit	110 000 \$
Coûts administratifs et de gestion	260 000 \$
Coûts de vérification	50 000 \$
Coûts totaux	420 000 \$

Gaz Métro indique qu'elle n'anticipe pas d'autres types de coûts dans les coûts administratifs et de gestion au cours des prochaines années. Si de tels nouveaux coûts s'avéraient, elle en ferait part dans le cadre des prochains dossiers tarifaires. ⁷

Les coûts 2 associés aux émissions de Gaz Métro

Les coûts 2 sont reliés aux émissions sur le réseau de distribution de gaz naturel (calculées selon les protocoles de calcul QC.1 et QC. 29 du RDO). En se basant sur les GES émis au cours de l'année civile 2012, les émissions de GES attribuables à l'activité de transport et de distribution de gaz naturel (sur le réseau de distribution QC.1 et QC.29) et visées par le SPEDE sont de l'ordre de 40 000 tonnes de GES. ⁸

⁶ **GAZ MÉTRO**, Dossier R-3879-2014, Phase 1, Pièce B-0035, Gaz Métro 1, Document 1, Tableau 15, page 73.

⁷ **GAZ MÉTRO**, Dossier R-3879-2014, Phase 1, Pièce B-0040, Gaz Métro 5, Document 5, Réponse numéro 11.2 à la demande de renseignements numéro 1 du ROEE, page 15.

⁸ **GAZ MÉTRO**, Dossier R-3879-2014, Phase 1, Pièce B-0035, Gaz Métro 1, Document 1, page 12, lignes 5 et 6 et 11 à 13.

Le tableau suivant énumère le détail des émissions :

Tableau 5
Émissions et coûts de Gaz Métro

	Types d'émission	Tonnes de GES / an	Coût à 10\$/tonne
QC.1	Combustion (postes de livraison et usine LSR, (excluant les bureaux administratifs)	9 006	90 060 \$
QC.29	Transport et distribution de gaz naturel - Purges	6 456	64 560 \$
QC.29	Transport et distribution de gaz naturel - Fuites fugitives	19 246	192 460 \$
QC.29	Transport et distribution de gaz naturel - Torches	54	540 \$
QC.29	Transport et distribution de gaz naturel - Bris par les tiers	5 536	55 360 \$
Sous-total		40 298	402 980 \$

Nous voyons de ce tableau que le volume des émissions causées par les activités de Gaz Métro (0,04 Mt de GES) est faible par rapport aux émissions des clients qui ne sont pas des déclarants assujettis au SPEDE depuis le 1^{er} janvier 2013 (6,2 Mt de GES).⁹

Certaines de ces émissions, telles que les émissions fugitives et les bris par des tiers, sont incluses dans la rubrique *gaz perdu* que nous surveillons depuis plusieurs années et le SPEDE amène de nouvelles raisons de les diminuer.

Les coûts 3 liés aux émissions des petits clients de Gaz Métro

Enfin, une troisième catégorie de coûts est liée aux émissions des petits clients de Gaz Métro.

⁹ **GAZ MÉTRO**, Dossier R-3879-2014, Phase 1, Pièce B-0035, Gaz Métro 1, Document 1, page 12, ligne 14.

3.2 ÉVALUATION ET VALIDATION DE L'IMPACT SUR LA POSITION CONCURRENTIELLE DE L'ALLOCATION PROPOSÉE PAR GAZ MÉTRO DES TROIS CATÉGORIES DE COÛTS

Gaz Métro propose d'allouer les coûts de catégorie 1 à l'ensemble de la clientèle du service de distribution sur la base du nombre de clients.¹⁰

Gaz Métro indique que les coûts 2 associés à ses émissions seront alloués à l'ensemble de la clientèle des services de distribution et d'équilibrage. Les coûts seront attribués directement aux éléments du coût de service qui nécessitent l'achat de droits d'émission et seront donc alloués selon le facteur d'allocation de ces éléments. Ainsi, le service de distribution se verra imputer les coûts des émissions associées au gaz perdu et au chauffage des bâtiments alors que le service d'équilibrage se verra imputer les coûts des émissions liées au fuel utilisé dans le cadre des activités d'équilibrage.¹¹

Selon Gaz Métro, les coûts 3 associés aux émissions des clients seront alloués au pro rata des volumes des clients dont les émissions doivent être couvertes par Gaz Métro. Ainsi, les volumes des clients reconnus Émetteurs ainsi que ceux ayant fourni la déclaration d'exemption ne se verraient pas allouer ces coûts.

Ces trois modes d'allocation des coûts apparaissent logiques. Nous nous sommes demandés si une allocation progressive selon le volume de consommation aurait pu être appropriée, à l'image de certaines structures tarifaires (celle d'Hydro-Québec Distribution en est une illustration). Après réflexion, il nous a toutefois semblé qu'une allocation progressive serait inappropriée et ne correspondrait pas au message visé par l'introduction du SPEDE auprès de la population. De plus, une progressivité de l'allocation aurait été incompatible avec le caractère échangeable des droits d'émission.

Nous nous sommes également interrogés quant à l'impact de l'allocation proposée par Gaz Métro de ces trois coûts sur la position concurrentielle des différentes formes d'énergie.

¹⁰ **GAZ MÉTRO**, Dossier R-3879-2014, Phase 1, Pièce B-0035, Gaz Métro 1, Document 1, page 75, lignes 6 à 9.

¹¹ **GAZ MÉTRO**, Dossier R-3879-2014, Phase 1, Pièce B-0035, Gaz Métro 1, Document 1, page 77, lignes 10 à 16.

Ainsi, le tableau suivant montre l'impact du remplacement du Fonds vert pour un client résidentiel (160 m²) :

Tableau 6

Impact du SPEDE en remplacement du Fonds vert pour un client Résidentiel 160m² ¹²

	Prix \$/tonne	Gaz naturel (74%)		Électricité (97%)		Mazout (75%)		Indice de prix		
		Coût annuel \$	Écart \$	Coût annuel \$	Écart \$	Coût annuel \$	Écart \$	Gaz naturel	Électricité	Mazout
Actuel Fonds vert		1 546		1 701		2 456		100	110	158,86
2015	13,51	1 596	50	1 701	0	2 524	68	100	107	158,15
2020	19,15	1 624	78	1 701	0	2 566	110	100	105	158,00

Nous constatons de ce tableau que le gaz naturel, dans le secteur résidentiel, maintiendrait sa marge concurrentielle par rapport au mazout mais verrait sa position concurrentielle diminuer d'environ 5 % par rapport à l'électricité suite au remplacement du Fond vert par le SPEDE selon l'allocation proposée par Gaz Métro.

Le tableau suivant montre l'impact du remplacement du Fonds vert pour un client Affaires qui consomme 41 500 m³ :

Tableau 2.7 Impact du SPEDE en remplacement du Fonds vert pour un client Affaires 41 500 m³ ¹³

	Prix \$/tonne	Gaz naturel (75%)		Électricité (97%)		Mazout (70%)		Indice de prix		
		Coût annuel \$	Écart \$	Coût annuel \$	Écart \$	Coût annuel \$	Écart \$	Gaz naturel	Électricité	Mazout
Actuel Fonds vert		19 016		27 175		34 049		100	143	179,05
2015	13,51	19 798	782	27 175	0	35 052	1 003	100	137	177,05
2020	19,15	20 243	1 227	27 175	0	35 677	1 628	100	134	176,24

¹² **GAZ MÉTRO**, Dossier R-3879-2014, Phase 1, Pièce B-0035, Gaz Métro 1, Document 1, Graphique 15, page 84.

¹³ **GAZ MÉTRO**, Dossier R-3879-2014, Phase 1, Pièce B-0035, Gaz Métro 1, Document 1, Graphique 16, page 85.

De ce tableau nous constatons qu'avec l'allocation du SPEDE telle que proposée, l'électricité gruge l'avance concurrentielle du gaz naturel mais l'écart demeure considérable à au moins 34%, tandis que le mazout demeure au-delà de 75% plus cher.

* * *

Nous sommes d'opinion que la légère baisse de position concurrentielle du gaz naturel dans le secteur résidentiel par rapport à l'électricité est acceptable; le gaz maintient sa position concurrentielle par rapport au mazout dans ce secteur.

De même, dans le marché Affaires, malgré une baisse de 9 points d'indice du gaz par rapport à l'électricité, le gaz maintient un avantage de plus de 33% par rapport à celle-ci. De même, malgré une perte de 3 points d'avantage concurrentiel par rapport au mazout, le gaz maintient un avantage de plus de 75 %.

Ces baisses non déterminantes de la position concurrentielle du gaz par rapport à l'électricité et, surtout, non déterminantes par rapport au mazout, ne constituent donc pas un motif de remise en question de l'allocation proposée par Gaz Métro.

* * *

Pour l'ensemble de ces motifs, nous invitons la Régie à accueillir la proposition de Gaz Métro d'allocation des 3 types de coûts liés au SPEDE.

RECOMMANDATION NO. 1-2 :

Nous recommandons à la Régie de l'énergie d'accueillir la proposition de Gaz Métro d'allocation des 3 types de coûts liés au SPEDE.

4

LES CLIENTS EXEMPTÉS

On se souvient en effet que, dans le cas du Fonds vert, Gaz Métro demandait à la Régie :

- de récupérer, au moyen d'une contribution incluse dans ses tarifs, le montant de la redevance qu'elle doit verser au Fonds vert;
- d'exempter de la contribution les volumes de biogaz et **ceux utilisés dans des procédés comme matière première sans combustion.**¹⁴

Le règlement sur le SPEDE, mentionne au début de son chapitre 1 qu'il y a exemption dans le cas :

*des hydrocarbures utilisés comme matière première par les industries qui transforment les molécules d'hydrocarbures par des procédés chimiques et pétrochimiques.*¹⁵

Le gaz naturel (qui est un hydrocarbure) utilisé comme matière première doit donc être exclu du SPEDE et de l'allocation des coûts de catégorie 3 de Gaz Métro à ses clients.

RECOMMANDATION NO. 1-3 :

Nous recommandons à la Régie de l'énergie de confirmer que le gaz naturel utilisé comme matière première doit être exclu du SPEDE et de l'allocation des coûts de catégorie 3 de Gaz Métro à ses clients.

¹⁴ **RÉGIE DE L'ÉNERGIE**, Dossier R-3653-2007, Décision D-2008-087, page 15. Souligné en caractère gras par nous.

¹⁵ **GOVERNEMENT DU QUÉBEC**, Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre, Chapitre 1, deuxième alinéa, partie du paragraphe 2,
http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/Q_2/Q2R46_1.HTM consulté le 4 juillet 2014.

5

LES SUIVIS ENVISAGÉS

Gaz Métro propose d'instaurer les suivis suivants :

- 1-Indice de couverture annuel pour la période 2015-2017*
- 2-Indice de couverture cumulatif pour la période 2015-2017*
- 3-Indice de couverture cumulatif pour la période 2015-2017 par rapport à la stratégie d'achat autorisée par la Régie*
- 4-Prix moyen des transactions effectuées durant l'année financière*
- 5-Prix moyen cumulatif des transactions effectuées pour la période de conformité 2015 à 2017.¹⁶*

Nous croyons qu'il faudrait aussi ajouter un suivi sur le coût total des achats de droits d'émissions et de crédits compensatoires s'il y en a.

Nous recommandons donc à la Régie d'ajouter un suivi sur :

- 6. Le coût total des achats de droits d'émissions à la fois pour l'année financière et pour la période 2015-2017 par rapport à la prévision acceptée par la Régie.
- 7. Le coût total des achats de crédits compensatoires à la fois pour l'année financière et pour la période 2015-2017 par rapport à la prévision acceptée par la Régie.

¹⁶ **GAZ MÉTRO**, Dossier R-3879-2014, Phase 1, Pièce B-0035, Gaz Métro 1, Document 1, Page 94, lignes 2, 7, 13 et 18 et page 95 lignes 1 et 2..

RECOMMANDATION NO. 1-4 :

Nous recommandons à la Régie de l'énergie d'accepter les cinq suivis proposés par Gaz Métro et, en outre, d'ajouter des suivis sur :

6. Le coût total des achats de droits d'émissions à la fois pour l'année financière et pour la période 2015-2017 par rapport à la prévision acceptée par la Régie.

7. Coût total des achats de crédits compensatoires à la fois pour l'année financière et pour la période 2015-2017 par rapport à la prévision acceptée par la Régie.

7

CONCLUSION

Nous invitons donc la Régie de l'énergie à accueillir les recommandations qui sont exprimées au présent rapport, que l'on trouve également reproduites en son sommaire exécutif.
